

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE QUARTIER LANGEVIN



Le comité de quartier s'est déroulé de 18h40 à 20h30 le 14 septembre 2021 dans le self de l'école Langevin-Vallès en présence de M. le Maire, des élu.e.s référents, du bailleur Seqens, de M. le Commissaire et de Plaine Commune.

PROJET NPNRU

Le projet de renouvellement urbain évolue et se fait plus ambitieux :

- Construction d'un nouveau bâtiment pour l'école Langevin-Vallès ;
- Réhabilitation-extension de l'école Quatremaire;
- 3 nouvelles rues et un désenclavement par la déconstruction de la parcelle du 66, Route de Saint-Leu;
- Un niveau de réhabilitation augmenté (label Bâtiments bas Carbone) avec en moyenne un coût de réhabilitation de 40 000€ par logement;
- De nouveaux espaces publics, plus qualitatif laissant la part belle aux piétons et à la végétalisation
- La construction d'une maison de santé à Saint-Leu.

S'ajoutant au dispositif d'encadrement prévu par le NPNRU, une charte territoriale de relogement signée par les bailleurs, Plaine Commune et la Ville protégera davantage les locataires sujets à la démolition.

Le relogement est par ailleurs une opportunité pour les habitants de reformuler et d'exprimer leurs besoins en termes de taille de logement et de localisation.

CADRE DE VIE

Les locataires des 5, 7, 9 rue Paul Langevin, venus en nombre, ont interpellés leur bailleur au sujet des multiples difficultés (dégâts des eaux, canalisations dégradées, moisissures, problèmes d'ascenseurs et de lumières dans les escaliers) rencontrées dans leurs résidences.

Au 66 route de Saint-Leu, les places de parking des habitants sont fréquemment occupées par les voitures en réparation du garage se situant en face, provoquant des disputes récurrentes avec les habitants. Il semblerait que le garagiste se soit procuré le pass vigik de la résidence. Toutefois, le parking relevant du domaine privé, la police n'est pas en capacité d'agir pour récupérer ce badge.

Les habitants ont par ailleurs relevé une trop faible présence des gardiens.

Si un programme de réhabilitation de cette ampleur devrait permettre à terme de répondre aux multiples difficultés rencontrées, le dysfonctionnement des services au quotidien et l'état actuel des logements appelleraient selon les habitants à un remboursement d'une partie des charges locatives. D'après le bailleur, la question des charges est ouverte à la discussion.

PROJET DE MÉDIATHÈQUE

Le projet de médiathèque est porté par Plaine Commune et la Ville. L'ouverture de l'équipement est prévue pour mars 2022 avec un début d'installation des équipes en décembre 2021.

La médiathèque est conçue comme un lieu hybride qui sera relié aux services de la mairie (Point d'Information Jeunesse, assistance d'un conseiller numérique...) et accueillera des actions des associations et des habitants. C'est un équipement innovant et moderne qui sera doté d'une salle de cuisine, d'un fab lab, d'un jardin extérieur.



POUR CONTACTER LE COMMISSAIRE
COMMISSARIAT-EPINAY-VILLETANEUSE
@INTERIEUR.GOUV.FR

POUR S'INFORMER
06 26 63 68 24

WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

